

# PARTICIPEZ À LA 3<sup>E</sup> ÉDITION DU CONCOURS FORÊT, BOIS ET PATRIMOINE

## LA RESTAURATION DU PATRIMOINE BOIS À NOUVEAU RÉCOMPENSÉE.

Vous avez restauré un bâti patrimonial  
comportant des éléments significatifs  
en bois.

Vous avez utilisé du **bois français**.

**Retournez** dès maintenant  
votre dossier de participation.



FONDATION  
FRANCE BOIS FORÊT  
POUR NOTRE  
PATRIMOINE

SOUS L'ÉGIDE DE LA FONDATION DE FRANCE

# Atrium

patrimoine & restauration

ÉDITION 2023

Dossiers à déposer avant le 10/10/2023

Organisé en partenariat par la fondation  
*France Bois Forêt pour notre Patrimoine*  
et le magazine *Atrium, patrimoine  
et restauration*, ce concours est doté de

## 20 000 € de prix

par la fondation *France Bois Forêt  
pour notre Patrimoine* sous l'égide  
de la Fondation de France.

Règlement du concours et dossier de participation à télécharger sur :  
[atrium-patrimoine.com](http://atrium-patrimoine.com) ou [franceboisforet.fr](http://franceboisforet.fr)

NOS PARTENAIRES



maisons  
paysannes  
de france

